



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU  
mardi 9 avril 2013  
18 heures 45

-----

RS/MG

N° 001510

Direction des Affaires  
Culturelles - Création  
de l'Association  
«Collectif des  
Gestionnaires des  
Sites Ocriers ».

Affiché le :

Le mardi 9 avril 2013 à 18 heures 45 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'Olivier CUREL, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), Mme Elise ISNARD (Conseillère Municipale), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

**ONT DONNE PROCURATION** : M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Amina ELKHATTABI, Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Jean-Marie MARTIN, Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Bruno BOUSCARLE, M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Jacqueline BAROT, Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Pierre ELY, Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Olivier CUREL

**ABSENTS** : O

La séance est ouverte, Mme Katherine COUZINET est nommé Secrétaire.

Depuis plus de deux ans, la ville d'Apt, par l'intermédiaire de Monsieur STA, Directeur des affaires culturelles et Madame POEZEVARA, responsable du service patrimoine et musée, participent aux réunions du collectif des ocres.

Ce collectif, composé des gestionnaires des sites ocriers (la Société des Ocres de France, la SCIC ôkhra, l'association l'Ocre blanche, les établissements Chauvin, la mairie de Roussillon, la SARL Arcano, l'ACR, l'Association du Colorado de Rustrel et la ville d'Apt par le Musée de l'aventure industrielle) avait pour objectif de créer une synergie et une dynamique entre les partenaires ocriers définie autour du territoire du Pays d' Apt (de Roussillon à Apt).

Ce collectif a permis de mettre en place une réflexion autour de la circulation du public et de créer une information commune. A ce titre, un document de communication commun est édité depuis deux ans avec une participation financière répartie entre les partenaires selon la taille de leur établissement (les 4 sites ocriers prenant en charge la plus grande partie des frais).

Au-delà de ce document de communication, ce collectif a la pertinence de rassembler les différents acteurs du secteur ocrier autour d'échanges thématiques et une mise en synergie des moyens et des expériences de chacun.

Il est convenu que cette dynamique doit aujourd'hui se structurer à travers une association composée de personnes morales.

Cette association, dont les statuts sont présentés au Conseil, propose comme objet de :

- maintenir la filière ocre en Pays d' Apt,
- préserver le patrimoine ocrier,
- mettre en œuvre des actions collectives,
- représenter ses membres au sein de l'OGS massif des Ocres,
- communiquer globalement sur les objectifs de l'Association.

Il est proposé au conseil d'approuver les statuts de la nouvelle association intitulée :

Association « Collectif des Gestionnaires des Sites Ocriers »

Cette association étant composée de personnes morales, il convient à la ville d'Apt de nommer des personnes mandatées pour la représenter au sein de celle-ci.

Il est proposé au Conseil de nommer un élu, Madame RAMBAUD Adjointe à la Culture, ainsi que deux techniciens, Monsieur STA et Madame POEZEVARA qui auront pour mission de représenter la ville d'Apt au sein de cette nouvelle association.

## **LE CONSEIL A LA MAJORITE QUALIFIEE**

**Approuve** le projet de création de l'association « Collectif des Gestionnaires des Sites Ocriers » à personnalité morale,

**Valide** les statuts de la nouvelle association

**Nomme** Madame RAMBAUD, adjointe à la culture, en tant que représentante de la Commune d'Apt au sein de l'association « Collectif des Gestionnaires des Sites Ocriers »,

**Nomme** Monsieur STA et Madame POEZEVERA représentants administratifs de la commune au sein de l'association « Collectif des Gestionnaires des Sites Ocriers ».

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE  
Olivier CUREL**